

Consultation de la population sur le thème des déplacements - Information du Conseil Municipal

«**M. LE MAIRE** : Je vous avais dit lors d'un dernier Conseil Municipal que lorsque la consultation aurait eu lieu, nous en reparlerions et c'est pour répondre à cela que j'ai demandé que cette question soit inscrite en point n° 1 de l'ordre du jour de ce Conseil Municipal.

Les Bisontines et les Bisontins très nombreux ont donc participé à la consultation que nous avons organisée, vous connaissez les résultats : 81,86 % des suffrages exprimés sont pour le TGV et déclarent leur attachement au TGV et 69,19 % des suffrages exprimés disent qu'ils sont favorables à la gare Viotte.

Il est vrai que le Maire de Besançon ne pouvait pas rester sourd aux résultats de cette consultation. Je ne veux pas revenir sur les arguments que les uns et les autres ont déjà exposés ici même, dans la presse et largement. Je voudrais simplement dire en quelques instants ce que j'ai vraiment retenu de cette consultation au-delà des autres indications intéressantes qui ont été données par les réponses aux autres questions posées que nous sommes en train d'analyser et dont nous allons discuter. Moi, j'ai retenu déjà que les Bisontins voulaient le TGV et ça c'est clair. On aurait pu effectivement penser qu'il y avait entre autres peut-être parmi les opposants à la gare d'Auxon, des personnes qui étaient plutôt anti TGV, ça ne s'est pas révélé par ce scrutin. Je crois qu'effectivement les Bisontines et les Bisontins veulent le TGV car tout le monde a compris que c'était quelque chose d'absolument indispensable pour le développement économique de notre région et aussi pour que Besançon joue vraiment son rôle de capitale régionale et que, à mon avis, tout ce qui pourrait mettre en cause le projet de réalisation du TGV n'était pas une bonne chose pour Besançon ni pour l'agglomération puisque nous sommes entrés dans cette ère nouvelle avec le XXI^{ème} Siècle, l'ère des agglomérations.

La deuxième chose qui apparaît très nettement et que nous avons entendue, c'est que les Bisontins sont attachés à la gare Viotte. Ils y sont attachés pour un certain nombre de raisons, ils l'ont montré et je dois dire d'ailleurs que le Maire et la majorité de ce Conseil sont aussi attachés à la gare Viotte. Le choix n'a jamais été pour ou contre la gare Viotte, le choix était tout autre mais j'ai dit que je ne voulais pas relancer le débat, je ne le ferai donc pas, mais je le répète, je suis moi aussi attaché à la gare Viotte.

C'est donc porteur de ce double message que j'ai rencontré hier soir très longuement, et quand je dis très longuement c'est pendant 1 heure 15, 1 heure 20, le Président de la SNCF Louis GALLOIS qui était accompagné de M. BELIN, Directeur Régional de la SNCF et de M. LEBEUF, Directeur du Service Développement à la Direction Générale de la clientèle, c'est-à-dire que c'est lui qui met en place les nouvelles lignes et les nouveaux services. Pendant une heure et demie nous avons beaucoup parlé du TGV ; le Président GALLOIS est parfaitement au courant des résultats de cette consultation -il m'a d'ailleurs dit qu'ils ne l'étonnaient pas- puisqu'entre autres Paulette et moi-même avons fait passer à Jean-Claude GAYSSOT et à Louis GALLOIS toute la revue de presse, tout ce qui s'était dit par rapport au TGV. Donc j'ai redit ce que je viens de vous dire à Louis GALLOIS, qu'il y avait une volonté très forte à Besançon, dans l'agglomération et dans toute la région, de faire en sorte que rien ne puisse bloquer le processus de réalisation de ce TGV qui pour l'instant, et nous l'avons dit, est toujours fragile. Il y a encore eu à ce titre un article dans l'Est Républicain d'aujourd'hui qui dit qu'effectivement rien n'est acquis même si on peut peut-être faire une autre lecture de la lettre qui nous est arrivée de la Commission Européenne. Mais rien n'est définitivement acquis et il faut, entre autres choses, continuer à boucler le tour de table pour les financements car je le répète simplement, si nous n'avons pas bloqué le tour de table pour les financements à la fin du mois de janvier, même bien avant puisque la déclaration d'utilité publique va sortir avant le 29 janvier, c'est l'ensemble du projet qui serait remis en cause. J'ai dit aussi, je le répète, et Louis GALLOIS me l'a confirmé d'une façon très nette hier soir, que toute tergiversation, toute remise en cause de ce projet pouvait conduire d'une part à le retarder et d'autre part, surtout peut-être, à faire qu'il ne devienne plus prioritaire.

D'autre part, j'ai demandé au Président GALLOIS de prendre en compte la situation de la desserte des gares et spécialement de la gare Viotte au vu de la consultation à Besançon et je lui ai dit que je venais le voir porteur de ce message. J'ai expliqué quelles étaient les demandes que j'avais faites et qu'il connaissait parfaitement et le Président GALLOIS m'a répondu ce soir sous la signature du Directeur Général Noël BELIN. J'aurai la lettre signée par Louis GALLOIS demain ou après-demain car aujourd'hui il est en déplacement je crois à l'étranger ; il n'a donc pas signé cette lettre et avait mandaté son Directeur Régional pour le faire mais la lettre officielle qui vaut engagement pour la SNCF m'arrivera demain ou après-demain. J'ai encore demandé des précisions que j'ai reçues par porteur spécial à 16 heures 30 et j'ai redemandé des précisions qui me sont arrivées par fax à 17 heures 01, voyez c'est encore tout chaud.

Le plus simple est que je vous donne lecture de cette lettre étant bien entendu que, lorsque j'aurai reçu la lettre officielle, je vous la communiquerai dans son intégralité : «Par la présente, j'ai le plaisir de vous confirmer les conclusions auxquelles nous avons abouti lors de notre rencontre du 12 décembre. Tout d'abord en ce qui concerne la desserte au départ et à l'arrivée de la gare Viotte, dans le cadre du projet de branche Est du TGV Rhin-Rhône, il convient de rappeler que dans le dossier ayant servi de support à l'enquête d'utilité publique, les engagements de la SNCF en matière de desserte en jour de semaine dans la zone considérée sont les suivants : deux à trois TGV initiés de Viotte vers Paris et retour, un à deux TGV reliant Mulhouse à Roissy Charles-de-Gaulle et Lille via Auxon et retour, un à deux TGV reliant l'Alsace au Sud de la France et vice-versa via Viotte à la ligne du Jura -ce qui impose un allongement du parcours d'au moins une demi-heure entre parenthèses- et six TGV au départ de Dole vers Paris et cinq au retour, situation actuelle à 2001. Ceci conduisait dans le cadre de ce qui était prévu dans la DUP à une desserte assurée au minimum par trois trains dans chaque sens, on parle de Viotte, deux de ou vers Paris et un passage sur la desserte Alsace - Sud de la France, c'est-à-dire Strasbourg - Marseille. Vous avez plaidé pour que cette desserte soit encore renforcée et que dès maintenant nous prenions le parti d'un maximum de trains à Viotte à l'horizon du TGV Rhin-Rhône. RFF et la SNCF ont depuis les études d'avant-projet sommaire largement oeuvré en terme d'infrastructures, comme de desserte pour intégrer la gare Viotte dans le projet de TGV Rhin-Rhône tant vers Paris que vers les autres régions avec aménagements consécutifs des deux gares. Je suis d'avis de vous confirmer le passage que vous demandez de deux à trois du nombre de trains origine ou terminus Viotte de et vers Paris -donc ce qui fait plus un-. En outre, j'ai accepté qu'une rame stationnant de nuit à Dole, voie son origine ou son terminus reporté à Besançon Viotte car ceci peut se faire avec un coût marginal acceptable. Ainsi, vous pourrez d'ores et déjà être assuré qu'à Viotte le nombre minimum de TGV sera porté de trois à cinq, soit deux de plus que les engagements minima pris au moment de l'enquête d'utilité publique, ce qui fait donc plus deux. Le prolongement des autres dessertes Paris - Dole jusqu'à Viotte nécessite des besoins en matériel roulant et n'est pas assuré de pouvoir s'inscrire dans les sillons TGV de la ligne à grande vitesse Paris - Lyon -j'avais en effet demandé qu'on mette encore un train supplémentaire depuis Dole-M. GALLOIS m'a répondu qu'il allait faire étudier cette demande. Il a fait un calcul très compliqué disant que ça nécessitait beaucoup plus de matériel roulant et qu'ensuite il y avait des problèmes pour inclure ces trains supplémentaires dans les sillons sur la ligne entre Aisy et Lyon.

Il m'a fait deux autres propositions honnêtes même très honnêtes vous allez le voir. La première proposition consisterait à faire passer d'un à deux les TGV Alsace - Sud de la France transitant par Viotte. La SNCF étudiera favorablement ce scénario de desserte notamment pour vérifier sa faisabilité technique. La seconde proposition viserait -puisque vous savez qu'il y a aussi un TGV Auxon - Lille qui dessert Disney City à Marne-la-Vallée- à remplacer l'arrêt d'Auxon du TGV Mulhouse - Lille par une relation TGV au départ de la Viotte, c'est-à-dire qu'on initierait une nouvelle relation TGV au départ de la Viotte qui se raccorderait avec la rame directe Mulhouse - Lille en gare de Dijon, c'est-à-dire qu'on aurait un TGV supplémentaire depuis la Viotte qui serait raccordé ensuite à Dijon et qui repartirait à ce moment-là vers Lille. M. GALLOIS me dit, je cite : «l'entreprise a suivi attentivement l'évolution du remplissage du train actuel Besançon - Lille qui comme vous le savez était positive et a permis d'arrêter le conventionnement initial», c'est-à-dire le conventionnement mis en place pour démarrer l'opération. Il y a

de bons espoirs pour que ce trafic se développe encore, d'autant qu'à Marne-la-Vallée, Chessy où ce train s'arrête, il y aura des possibilités de correspondances accrues vers l'Ouest et l'Est grâce au TGV Est de 2006, ce qui nous ferait donc un TGV de plus depuis la gare Viotte en direction de Roissy, de Lille et vers le Nord de la France. Cela porterait donc à quatre les TGV supplémentaires qui passeraient à la gare Viotte.

En résumé, les résultats obtenus lors de notre rencontre correspondent à un progrès très significatif des dessertes maintenues en gare Viotte. Au minimum contractuel, s'ajoute en effet un accord ferme sur un troisième train de et vers Paris et sur le prolongement vers Viotte d'un TGV origine terminus à Dole sans oublier les perspectives que je viens d'envisager avec vous.

La question de l'équipement à deux voies est plus aléatoire. Nous avons d'ailleurs parlé lors du comité de pilotage du doublement de la voie qui est prévue à terme mais pas forcément dans un premier temps. Cette question de l'équipement à deux voies de la future section Viotte - Auxon a été débattue. Il est clair que ceci faciliterait l'exploitation et permettrait la circulation de plus de trains si le besoin existe. Toutefois, la SNCF fait remarquer «que la solution actuellement retenue est pour le moment compatible avec les besoins identifiés au moment où le dossier de base de l'enquête d'utilité publique a été conçu. En outre, elle a le mérite de minimiser le montant des investissements mis à la charge du projet de ligne nouvelle. Par ailleurs, la maîtrise d'ouvrage et par conséquent l'investissement sont du ressort de RFF et non de la SNCF. Ceci n'empêche pas d'envisager des phases ultérieures où la capacité de cette section de ligne serait augmentée. Compte tenu des ouvrages qui la caractérisent, plutôt qu'un doublement systématique de la voie, la mise à deux voies des sections hors tunnel c'est ce qui avait été évoqué l'autre jour lors du comité de pilotage, offrirait plus de souplesse tout en étant financièrement moins exigeante», c'est-à-dire qu'une grande partie de la voie n'est pas en tunnel, elle serait donc à deux voies et il y aurait un aiguillage électronique pour que les trains puissent aussi se croiser dans la petite partie où il y a des tunnels.

«Enfin vous avez abordé la question de la gare de Besançon - Ouest -qu'il appelle gare de Planoise- et j'ai bien noté votre souhait d'une création d'une halte nouvelle dans ce secteur. Je demande donc à mes services de mettre en oeuvre dès que possible les procédures qu'il faut associer à cette demande». Voilà donc le courrier que m'a envoyé Louis GALLOIS. J'ai demandé une précision qui m'a été donnée par fax à 17 heures 01, par rapport au TGV supplémentaire de Besançon - Lille. La lettre me laissait penser qu'il n'y aurait qu'un TGV Besançon - Lille, que c'était le Auxon qui était prolongé, alors que ce que j'avais négocié avec le Président GALLOIS hier soir était le maintien de l'Auxon - Lille plus un second Besançon - Dijon - Lille. Il m'a donc confirmé que c'est bien cela, c'est-à-dire que Besançon - Lille à l'échéance du TGV Rhin-Rhône serait constitué d'un TGV Auxon - Lille et d'un TGV Viotte - Dijon - Lille avec raccordement à Dijon sur une rame directe Mulhouse - Lille et la nouvelle lettre, signée du Président GALLOIS, que je recevrai je pense demain ou après-demain reprendra cette précision car elle me paraissait indispensable afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Vous allez dire que nous faisons cocorico mais je pense quand même qu'il s'agit de progrès considérables en matière de desserte par rapport à ce qui est prévu dans la DUP puisqu'il s'agit là d'engagements fermes de la SNCF sous la signature de son Président. Cette solution a aussi l'intérêt de ne pas bloquer le projet. Je le dis sans arrière-pensée, la consultation nous a aidés puisqu'elle a permis au niveau de la SNCF de marquer l'attachement des Bisontins à cette gare. La desserte de Besançon va être renforcée, le Président de la SNCF, M. GALLOIS a aussi parlé du développement de la gare Viotte. Nous n'aurons pas bloqué, par une remise en cause du tracé, le projet de TGV pour lequel nous sommes en phase finale de négociation sur les financements. Je me suis d'ailleurs rendu à Montbéliard, mandaté en cela par le Bureau de l'Agglomération, lundi matin à 7 heures, aux aurores pour rencontrer Louis SOUVET et Etienne BUTZBACH, le premier Vice-Président de l'Agglomération de Belfort afin de faire des propositions communes aux trois agglomérations, puisque nous travaillons ensemble pour que le TGV soit financé plus largement par la Région qu'il ne l'était auparavant, pour dire que nous proposerions dans nos assemblées respectives des financements à hauteur de 10 % alors qu'à l'origine 30 % étaient demandés aux agglomérations, et pour que ce

financement intervienne sans réduction des crédits, soit 26 MF prévus au contrat de plan Etat - Région, sans réduction non plus des crédits prévus au contrat de plan spécifique ATSR, Avenir du Territoire Saône Rhin. Donc nous avons rédigé une lettre commune que j'ai signée ce soir, qui le sera demain je pense par Louis SOUVET et par Jean-Pierre CHEVENEMENT qui est Président de la Communauté d'Agglomération. Cette lettre va à la Région pour donner un accord de principe, puisque cela doit bien entendu être soumis à nos assemblées mais j'étais déjà mandaté par le Bureau de l'Agglomération pour finir ce tour de table et arriver à une conclusion positive car, je le redis, s'il n'y a pas de conclusion positive avant le 29 janvier, le TGV ne se fera pas. J'ai aussi négocié sur la part de l'Agglomération du Grand Besançon. Des calculs très compliqués ont été faits par la Région ; vous savez qu'à l'origine on demandait à l'agglomération de Besançon 100 MF dans une première approche, actuellement nous en sommes aux alentours de 30 MF si on arrive à ces 10 %, et nous avons négocié pour que cela ne soit pas réparti à raison de 50 pour l'agglomération de Besançon et 50 pour les agglomérations de Montbéliard et Belfort mais de 44 pour l'agglomération de Besançon et de 46 pour Montbéliard - Belfort. On parle toujours des rivalités entre Besançon, Belfort et Montbéliard et là il y a un front uni des trois agglomérations pour aller dans le même sens.

Voilà ce que j'avais à vous dire sur ce dossier, ce que je peux vous proposer. Je m'arrêterai là car je veux désormais que nous avançons, que les Bisontins comprennent que nous avons pris en compte leur appel car c'est vrai que le Maire de Besançon ne pouvait pas ne pas le prendre en compte et voilà ce que nous avons obtenu, à savoir certainement quatre TGV supplémentaires pour la gare Viotte, c'est quelque chose d'important. Vous n'êtes pas obligés de me croire car ce n'est pas inscrit dans ce courrier, mais Louis GALLOIS m'a dit : «il faudra que vous expliquiez aux Bisontines et aux Bisontins que l'agglomération de Besançon sera une des agglomérations de France les mieux desservies par le TGV». Donc j'ai le sentiment, avec notre équipe et nous tous ensemble, que nous avons fait notre travail au bénéfice de la cité.

Mme Françoise PRESSE : Monsieur le Maire, chers collègues, c'est un mois après le dépouillement du 10 novembre que nous regardons ensemble les résultats de cette consultation. Je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble de ceux qui ont permis que cette opération puisse être conduite jusqu'à son terme, tout d'abord les services de la Ville et en particulier les services des élections et son personnel tout entier, les bénévoles qui ont dépouillé pendant la journée du 10 novembre, entre 220 et 250 bénévoles, et enfin je remercie les acteurs de la ville, ceux qui ont répondu d'une façon ou d'une autre à cette consultation. Ce qui était demandé était principalement un avis sur l'emplacement de la future gare TGV et cet avis a été donné fermement. Les participants, 44 % des électeurs, ont dit oui à la gare Viotte comme gare TGV unique et non à la gare d'Auxon, enfin ils ont dit oui au TGV à 80 % environ.

Quelle analyse en tirer sur la participation ? Au moment où les électeurs se détournent des urnes, un travail approfondi sur l'implication citoyenne et la réhabilitation de la chose publique devient indispensable. Chacun a pu montrer qu'il peut ici, en s'informant, contribuer à l'organisation de points particuliers au niveau de la cité. Qui aurait pu imaginer en effet qu'une question posée sur l'aménagement du territoire pouvait susciter tant d'intérêt ? Nous sommes actuellement dans les leaders des consultations au niveau national, il y a eu six consultations depuis le mois d'août et nous sommes une ville où il y a eu un maximum de participation. Il est en effet essentiel que les enjeux politiques ne se résument pas aux affrontements entre partis politiques. Cette consultation a démontré qu'il existait une autre voie, plus radicale, qui s'appuie sur la dynamique citoyenne en articulant démocratie représentative et démocratie participative.

Maintenant qu'allons-nous faire des résultats ? Tout d'abord il faut être bien conscient que pour les gens qui ont participé à une telle opération, il faut qu'ils aient la conviction constamment vérifiée que leur participation ou leur abstention fera la différence, en l'occurrence que leur avis soit suivi d'effets, que des décisions soient prises quant à l'emplacement de la gare TGV. La Municipalité a soumis à la population

des hypothèses de travail, les résultats sont là et quantifiés. Si pour la solution il n'y a pas de recette toute faite, nous savons qu'il faudra des audaces collectives de la Municipalité pour faire avancer ce dossier. Je vous remercie.

Mme Annie MENETRIER : Monsieur le Maire, chers collègues, voici les enseignements que nous tirons de cette consultation. Malgré l'appel au boycott lancé par l'opposition et une campagne largement teintée de démagogie que nous déplorons totalement vu l'enjeu que représente la question des transports aujourd'hui, on peut se féliciter de la bonne participation des Bisontines et des Bisontins qui nous confortent dans cette démarche novatrice de démocratie participative qui est en train de naître. Au-delà de l'intérêt d'être consultés, nous remarquons que nos concitoyens veulent être associés à l'élaboration de projets qui les concernent directement. Nous remarquons aussi que pour eux la question des transports ne se limite pas à un seul de ces aspects. Ils l'ont exprimé en répondant très majoritairement pas seulement à la première question mais à l'ensemble des questions posées y compris celles jugées comme subsidiaires par certains. Pour les Bisontines et les Bisontins, ces questions qui concernaient les transports en commun, les modes doux ou encore la qualité de vie au centre-ville dont on entend souvent parler, n'avaient rien de subsidiaires. Par là-même ils valident notre volonté de prendre cette question des transports dans sa globalité.

Il faut également remarquer et prendre en compte l'intérêt de la population pour ce TGV. C'est un projet qui nous semble tout à fait essentiel notamment du point de vue du développement économique, comme vient de le souligner le Maire, pour une ville comme Besançon, pour une capitale régionale. L'attachement des Bisontins à la gare Viotte comme beaucoup d'entre nous d'ailleurs, nous renforce dans notre position de voir développer ce pôle multimodal en privilégiant l'étoile ferroviaire avec des haltes ferroviaires comme Planoise, comme nous l'avions démontré au cours du débat sur le PDU. Pour aller vers un aménagement harmonieux du territoire au plus près des besoins de tous les usagers, nous pensons qu'il faut refuser l'avis de ceux qui opposent le TGV aux autres lignes régionales voire internationales, je pense par exemple au Paris - Bâle. Nous devons donc jouer sur le développement et la complémentarité de ce maillage ferroviaire. N'oublions surtout pas que ce maillage concerne également, et on a trop tendance à l'oublier, aussi les marchandises au moment où on estime que le nombre de camions sera doublé dans les dix ans qui viennent. A ce propos, je voudrais quand même le souligner, nous déplorons la suppression du train postal Besançon - Paris et la fermeture du SERNAM de Besançon comme pôle public de messagerie.

La question préalable à toute réalisation, celle des financements, doit aussi être examinée avec le plus grand soin et à ce propos, la proposition du Président du Conseil Régional est pour le moins irresponsable et irrespectueuse des finances de la Région, des départements et des collectivités locales. En effet, il nous est proposé de déboursier une somme avoisinant 1,2 milliard de francs pour financer la branche Est de ce TGV, ce qui par conséquent grèverait considérablement le budget des collectivités alors que nous attendons des éléments plus précis sur l'apport de l'Europe, de la Suisse et de l'Etat. D'autres propositions de financements d'ailleurs seraient à étudier comme le reversement des excédents autoroutiers ou l'affectation d'une partie de la TIPP, la fameuse taxe sur les produits pétroliers, c'est une proposition qu'on a faite. Ces ressources nouvelles contribueraient à un rééquilibrage du rapport fer/route et seraient en outre d'un intérêt écologique indiscutable.

Enfin, ceux qui oeuvrent aujourd'hui pour la tenue d'une table ronde qui réunirait des techniciens et des politiques avertis, sont nous semble-t-il en décalage avec le sens que les Bisontins ont voulu donner en participant massivement à cette consultation. Le message pour nous est clair, les attentes sont fortes, il s'agit vraiment de faire de la politique autrement. Merci de votre attention.

M. LE MAIRE : L'objectivité me conduit à dire que le Conseil Régional est en train de revoir la grille de financement et qu'on va se diriger vers les 10 %. Une discussion est en cours et c'est en train d'évoluer, pour dire les choses telles qu'elles sont.

Mme Martine BULTOT : Dans les référendums ou consultations que Françoise PRESSE a recensés au nombre de six et qui se sont déroulés tout au long de l'année, le tunnel sous le Mont Blanc, la vallée de la Maurienne, pour ou contre Auxon et dernièrement le projet de troisième aéroport, ce qui apparaît c'est une participation massive des citoyens concernés et un immense appétit de démocratie de proximité. La différence entre notre consultation et les autres c'est que Besançon, l'Agglomération mais également le Département et la Région se singularisent en occultant les résultats issus des urnes à l'inverse des maires et élus de Chamonix, de la Maurienne et autres.

L'opposition de droite à Besançon dans sa quasi-totalité, préfère appuyer sur les clivages concernant cette question, espérant bien faire éclater la majorité plutôt que d'expliquer clairement sa position et dire qu'il n'y a pas l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette entre elle et le Maire de Besançon sur ce point précis, à l'exception du RPF et du MPF. Nous sommes au moins d'accord sur un point à l'image des Bisontins, toutes les formations politiques de la majorité municipale sont favorables au TGV et également au ferroutage mais on ne peut pas rester sourd à l'autre moitié de la réponse. La consultation a donné des indications bien précises aux élus sans possibilité d'interprétation douteuse. Oui au TGV, non à la gare d'Auxon, oui à la Viotte pour l'ensemble des transports en commun. La seconde partie de la question ne peut pas être ignorée par cette Municipalité, ni par les élus de l'Agglomération, du Département et de la Région sinon autant dire tout haut ce que pensent déjà les Bisontins tout bas : la consultation c'est du pipeau, de la poudre de perlinpimpin. Ce n'est pas ainsi que l'on incitera les citoyens à se déplacer aux urnes et participer activement à la vie de la cité.

Votre communication, Monsieur le Maire, montre que vous vous démenez, vous obtenez des résultats aussi et la consultation a eu au moins le mérite de bousculer la chose établie en vous donnant un appui sérieux mais on continue à notre avis à mal poser le problème. Il ne s'agit pas de ramener par rapport à ce qui nous était proposé, deux ou trois voire quatre TGV de plus en présentant cela comme une réponse satisfaisante à l'attente des Bisontins et un recul de la SNCF et de RFF. Ramener deux ou trois ou quatre TGV de plus équivaut dans la fourchette haute à garder le statu quo actuel. Le message des Bisontins favorables au TGV c'est qu'ils veulent pouvoir profiter d'une amélioration des dessertes de la capitale régionale sans avoir à courir par monts et par vaux jusqu'à Auxon, synonyme de perte de temps importante, de saturation des voiries et de projet de dessertes coûteuses pour le contribuable de l'Agglomération.

L'argument que j'ai lu dans BVV et que vous nous avez rappelé tout à l'heure du risque d'abandon du TGV Rhin-Rhône branche Est n'est pas sérieux dans la mesure où ce projet a une vocation européenne et qu'il sera appelé à desservir une région très active avec de fortes potentialités de développement, que ce soit l'Alsace, le Nord de la Suisse, Rhône-Alpes, la région PACA ou nos voisins européens, c'est-à-dire l'Allemagne vers l'Espagne ou l'Italie via la France. Trop d'intérêts sont en jeu pour qu'on renonce à construire les barreaux nécessaires pour un fort maillage par le réseau ferré de cet espace transnational dynamique. Dans ce contexte, par contre, il est tout à fait probable que la priorité soit accordée au projet favorisant le ferroutage en particulier France - Italie, France - Espagne.

Quand je lis ce matin dans l'Est Républicain la manière dont ce dossier a été poussé au niveau européen, il faut convenir que la responsabilité d'un retard n'incomberait pas à la consultation bisontine mais à la SNCF et au Gouvernement ainsi qu'à des priorités criantes et urgentes comme le ferroutage. Alors ne perdez pas votre temps à reprendre les propos de M. GAYSSOT qui ne servent qu'à vous conforter dans l'idée de maintenir votre position initiale -c'était dans le BVV- celle de refuser la gare Viotte comme gare unique. Pour sortir de l'impasse et respecter le vote émis par les Bisontins, nous vous

proposons de reprendre l'idée du comité, d'une table ronde associant tous les partenaires y compris les associations comme le comité ou l'AUTAB qui pourraient discuter de cette gare unique la Viotte, du maintien ou non du tracé actuel sans gare à Auxon ainsi que de la question du ferroutage puisqu'il semblerait d'après les chiffres dont j'ai eu connaissance que le nombre des trains serait très inférieur à ce qui se fait sur d'autres lignes.

En ce qui concerne l'AREV, nous pensons qu'il vaut mieux prendre le temps de se repositionner sur le projet pour en faire un bon projet, ce qui au vu du contexte, des financements, des priorités, ne semble pas devoir le retarder, plutôt que de faire passer en force un mauvais projet.

M. LE MAIRE : Je ne vais pas répondre sur le fond car j'ai dit qu'on n'allait pas entrer dans le débat. Mais j'ai l'impression Madame BULTOT que vous ne m'avez pas beaucoup écouté, et que ce n'est pas le Maire de Besançon qui est sourd mais que quelquefois vous ne voulez pas écouter. Par rapport au retard éventuel qui entraînerait la disparition de ce projet, je crois que les choses sont claires. D'ailleurs vous n'avez peut-être pas la totalité de la lettre de Mme LOYOLA DE PALACCIO qui dit que la commission a considéré que le projet TGV pouvait suivre son cours à court terme, qu'il était naturellement inscrit dans la liste des projets spécifiques mais qu'il est clair que cela ne compromet cependant pas la possibilité d'inclure ce projet avec l'assentiment des autorités françaises si le projet remplit l'ensemble des critères qu'on attend dans sa conclusion. Donc de ce côté-là, on va continuer à travailler et cette phrase-là est quand même à mon avis tout à fait capitale.

D'autre part, je te dis Martine très clairement et très solennellement que je n'accepte pas que l'on dise que je n'ai pas entendu les Bisontins car c'est justement parce que je les ai entendus que je suis allé hier rencontrer pendant une heure et quart le Président GALLOIS et que suite justement à ce message des Bisontins, quoi que vous en pensiez ce n'est pas de la poudre de perlinpimpin, nous avons obtenu de véritables avancées pour Besançon. Mais je n'en dirai pas plus car je ne veux pas relancer le débat.

M. Bruno MEDJALDI : Au nom du groupe socialiste, je tiens avant toute chose à rappeler que cette consultation a été voulue et avait fait l'objet d'un engagement de l'ensemble de la majorité, engagement que nous avons respecté. Il me semble que c'est important de le redire une fois de plus. Cette opération en outre s'inscrit parfaitement dans notre volonté de faire vivre la démocratie participative comme nous l'avons écrit noir sur blanc dans notre programme depuis le premier tour des municipales.

Que faut-il dire pour convaincre et qui finalement complète bien à mon avis ce que vous avez dit Monsieur le Maire ce soir ? Il faudrait parler de la gare Viotte un instant. Une somme de 1,2 MF a été votée à la Communauté d'Agglomération afin de redonner de la fonctionnalité à l'accès, au parvis de la gare Viotte et ceci dès le mois de mars. Tout le monde pourra le constater, ce sera visible par tous. Puis dans une deuxième phase qui s'étendra jusqu'en 2006 - 2008, entre 400 et 500 MF seront investis dans une grande opération de renouvellement et de modernisation qui s'étendra du dépôt de la rue de Belfort jusqu'à Saint-Ferjeux et qui bien sûr s'inscrira dans le projet urbain de notre ville avec par exemple une nouvelle entrée côté Nord rue de Vesoul ou encore le transfert de la gare routière sur l'emplacement du SERNAM. Tout ça ce sont des faits, c'est concret et c'est vérifiable.

Pour ce qui concerne la consultation, il faut rappeler que contrairement à ce que certains voulaient faire croire, elle n'a pas été «bidon» du tout et le questionnaire sur les transports a été très sérieusement rempli avec pour beaucoup de bulletins des ajouts de réflexion personnelle qui éclairaient les options choisies par nos concitoyens. Il est évident que ces éléments nous permettront d'affiner notre analyse afin de mieux décliner les prochaines actions inscrites dans les orientations du PDU.

Je conclurai d'une manière un petit peu solennelle -voyez mon intervention n'est pas très longue- chers collègues en vous rappelant que 82 % des Bisontines et des Bisontins considèrent et ils ont raison, que le TGV est une chance pour Besançon et son avenir. Les socialistes pour leur part soutiennent avec force le Maire de Besançon qui se bat pour le TGV avec la conscience aiguë d'une responsabilité qui dépasse largement les petites polémiques improductives.

M. Éric ALAUZET : Je voudrais tout d'abord attirer l'attention, inviter nos collègues de l'opposition pour qui ce dossier s'est résumé pour l'essentiel à une question de légalité, à observer ce qui se passe autour d'eux. Il ne s'écoule pas une semaine sans que nous apprenions qu'ici ou là s'est tenu un référendum ou une consultation locale. Celle qui s'est déroulée le 19 août à Chamonix a défrayé la chronique malgré son illégalité. Le Maire de Chamonix, M. CHARLET pourtant proche de l'opposition municipale puisqu'il appartient à Démocratie Libérale, est apparu très en pointe dans ce combat. Puis le 30 septembre dans la vallée de la Maurienne était organisée une consultation à l'initiative des Maires de droite et de gauche. Le 2 décembre, les populations de la Somme donnaient leur avis sur la définition de nouveaux couloirs aériens liés à Orly. Le 2 décembre toujours, les communes de l'Etang de Berre suite à l'initiative du Maire de Berre Divers Gauche, s'exprimaient au sujet de l'extension de l'aéroport Marseille - Provence. En Picardie tout récemment, M. de ROBIEN, Maire UDF d'Amiens, M. Alain GESTE, Président UDF du Conseil Général, avec les habitants, ont donné leur avis à propos de l'implantation du troisième aéroport de la région parisienne à Chaulnes.

On doit néanmoins remarquer les spécificités de la consultation bisontine. Je ne sais plus qui en a dit un mot mais je voudrais ajouter qu'il ne s'agissait pas ici comme ça a été le cas dans les autres consultations, de mobilisation de la population par rapport à des nuisances alors que c'est une caractéristique commune des autres consultations. Un autre point à souligner, il ne s'agissait pas non plus de répondre par oui ou par non à une question mais bien d'offrir aux habitants une alternative par deux scénarios contradictoires. Je crois que ces deux points méritaient d'être soulignés.

Ce qu'on peut tirer de tout cela, c'est que de toute évidence, les citoyens n'acceptent plus que les grandes décisions d'aménagement et même les petites d'ailleurs, soient prises par une poignée de personnes, d'élus et souvent en catimini. Les habitants veulent en être et c'est plutôt rassurant dans cette période de démobilitation. Certes, cela peut être source d'un peu de désordre mais ces moments constituent des temps privilégiés d'apprentissage et de démocratie pendant lesquels chacun peut apprendre tout à la fois à faire valoir ses arguments et aussi à écouter ceux des autres. Il ne viendrait ici à l'idée de personne, je suppose, de contester les intérêts supérieurs de l'Etat de même que son autorité et ses prérogatives. Il s'agit simplement d'entendre les habitants et d'assurer la convergence de vue entre les populations et leurs représentants. Il s'agit de faire en sorte que les élus locaux puissent faire valoir les intérêts de leurs administrés et s'assurent qu'ils sont bien en phase avec eux. C'est cette dernière raison qui nous a poussés à exiger cette consultation. Nous avons le sentiment profond d'un énorme décalage entre élus et habitants. Ce décalage existait bien évidemment sur le fond, nous l'avons vérifié puisque seulement 28 % des habitants ont soutenu le projet de gare périphérique ou des deux gares. Mais le fossé est aussi apparu avec la sous-évaluation par les élus de l'intérêt en l'occurrence du supposé non-intérêt porté par les habitants sur le dossier TGV.

Quoi qu'il en soit, le résultat est tombé et sa portée est incontestable tant il révèle l'intérêt de la population pour cette question, tant l'expression des habitants a été nette et sans appel. Une participation et un résultat qui rendent les récents propos du Président du Conseil Régional totalement déplacés et empreints d'un mépris profond pour les citoyens, pour ceux qui ne l'auraient pas entendu sur France 3, je vous rappelle ces mots : «il ne s'agit que de quelques clapotis dans la Boucle du Doubs et sur le pont Battant». Toutes aussi troublantes, des demandes de l'opposition municipale lors de notre précédente séance qui suggéraient au Maire d'organiser un vote de l'assemblée communale ce soir même après la consultation comme s'il fallait au plus vite effacer l'expression populaire au cas où elle ne s'exprime pas dans la bonne direction, en direction d'Auxon.

On cite aujourd'hui la politique exemplaire de nos voisins suisses dans le domaine du ferroutage. Savez-vous que ce choix n'est pas le résultat d'une action politique mais celui d'une mobilisation citoyenne qu'on nomme de l'autre côté de la montagne jurassienne votation d'initiative populaire ? L'initiative des Alpes, puisque c'est ainsi qu'elle fut appelée, dont l'origine doit être attribuée à Andréas WEISSEN fut l'occasion il y a maintenant dix ans de réorienter complètement la politique helvétique de transports de marchandises vers le ferroutage, ce qui confère à la Suisse aujourd'hui un avantage notable sur ses voisins.

Depuis l'annonce des résultats de la consultation, toute la stratégie de ceux qui défendaient le scénario de la gare d'Auxon, a consisté à nier le résultat à la question principale qui était posée aux Bisontins, celle qui était inscrite au recto du bulletin de vote, celle qui avait fait l'objet d'un accord électoral écrit et public, celle qui proposait le choix entre le scénario A avec une seule gare à Viotte et le scénario B avec deux gares dont une à Auxon. L'article du BVV de ce mois-ci en page banalisée est à cet égard édifiant. On y observe une photographie de quelques personnes pendant le dépouillement et au-dessus on lit le titre suivant : deux gares, une chance unique. L'association de ces deux éléments laisse à penser que le scénario des deux gares a recueilli la majorité des suffrages. Pas un mot sur les résultats à la question principale, pas une allusion au fait que la majorité écrasante des Bisontins se soit prononcée en faveur d'une gare unique en indiquant par là leur inquiétude de voir se réaliser la gare d'Auxon. Je ne suis pas certain que les Bisontins apprécient véritablement cette désinformation, je suis même sûr du contraire.

Quant à nous, nous avons vécu cet article comme une véritable provocation. BVV est l'organe de communication du Maire et nous n'avons pas été associés à la publication de cet article. Nous avons souhaité pour notre part dans l'article commun rédigé avec l'AREV, dans la page réservée aux groupes politiques, restituer aux Bisontins le résultat fidèle de leur vote. Puisqu'il n'est fait mention dans l'article officiel du BVV que du score de 80 % en faveur de la première question du verso, il faut probablement indiquer quel était l'objectif principal de cette question, celle qui demandait : pensez-vous que le TGV soit une chance pour Besançon ? Eh bien cette question visait tout simplement à établir un lien entre les partisans d'une seule gare, ceux qui ont choisi le scénario A et les opposants au TGV, Jean-Louis FOUSSERET l'a indiqué, pour montrer que les partisans d'une seule gare à Besançon étaient en réalité opposés au TGV, cette hypothèse est aujourd'hui complètement caduque. Une énorme majorité de la population et l'ensemble je crois même la totalité des élus présents dans cette assemblée sont évidemment favorables au TGV. Le résultat à cette question est un non-événement et il n'était pas utile de réaliser la consultation pour s'en persuader.

Alors la vraie question était bien celle qui figurait au recto du bulletin de vote et là il faut sans doute le répéter une nouvelle fois, il n'y a pas photo, les Bisontins ne veulent pas de la gare d'Auxon. Ils ont été plus de 69 % à l'affirmer tandis que seulement 28 % d'entre eux, à peine plus du quart, votaient pour les deux gares. Contrairement à ce que chacun a pu entendre ou lire, je suis persuadé que les Bisontins ont très bien saisi l'enjeu de l'implantation des gares et qu'ils ont parfaitement compris la question posée. Et ce n'est pas la promesse de deux TGV, trois, quatre je n'ai pas bien saisi mais on relira le courrier, qui vont changer grand-chose à l'affaire.

Alors qu'en est-il réellement de ces TGV supplémentaires ? Il faut d'abord préciser que pour une partie d'entre eux, il s'agirait probablement du remplacement de TER existants en provenance de Dijon par des TGV pour un ou deux d'entre eux, je n'ai pas tous les éléments. Entre parenthèses, la conséquence immédiate sera la perte d'un ou deux TER.

M. LE MAIRE : Mais bien sûr que non, qu'est-ce qui vous permet de dire cela ?

M. Éric ALAUZET : On verra mais il y aura des engagements financiers à assurer derrière. Cette proposition m'inspire plusieurs réflexions. La première, malgré l'énergie que met le Maire dans cette bataille depuis quelques semaines, rien de nouveau ai-je envie de dire. Si je reprends le document orange, je ne l'ai pas pris malheureusement mais que vous avez tous eu dans vos boîtes aux lettres au moment de la campagne, on y lisait : nous aurons un nombre équivalent de TGV à Viotte. Alors il n'y a que deux interprétations possibles à cette affirmation, soit les informations données aux Bisontins n'étaient pas exactes, et on peut alors imaginer qu'ils auraient été encore moins nombreux à voter pour le scénario B, soit elles étaient exactes auquel cas nous n'avons rien obtenu de plus que ce que le projet initial avait prévu. Dans les deux cas, cela pose problème.

La seconde réflexion concerne le type de la réponse apportée. Cette réponse n'est pas adaptée à ce que les Bisontins ont demandé, ils n'ont pas demandé un ou deux, voire trois, quatre TGV supplémentaires pour Paris à partir de la Viotte, ils ont dit non à Auxon parce qu'une gare TGV au centre-ville c'est bien plus qu'un ou deux TGV supplémentaires pour Paris, c'est tous les trains au coeur de l'agglomération et des relations avec le Sud et le Nord de la France et de l'Europe, c'est la reconnaissance de la capitale régionale, c'est le coeur du plan de déplacement urbain et une accessibilité plus facile pour le maximum de personnes. Ces deux TGV, trois, quatre, ne correspondent pas au message envoyé par les Bisontins. La réponse apportée ce soir n'est donc pas à la hauteur du signal pourtant sans équivoque adressé par les Bisontins.

La troisième réflexion concerne la crédibilité de ces propositions. Quelle sera sa résistance au temps ? Il faut bien comprendre que seul le cahier des charges dans lequel sont indiqués sept ou huit TGV à Auxon et deux ou trois TGV à Viotte vaut véritable engagement. L'engagement ferme de M. GALLOIS à qui je n'ai aucune raison de ne pas faire confiance, on le jugera dans le futur. Où seront M. GAYSSOT, M. GALLOIS dans sept ans ? C'est un engagement pendant sept ans.

M. LE MAIRE : La SNCF demeurera quand même !

M. Éric ALAUZET : Quand on constate que les élus locaux et même un Ministre n'arrivent pas à faire s'arrêter un TGV qui pourtant traverse la Ville de Dole pour relier Paris à Lausanne, on est en droit de s'interroger sur la fiabilité de cette proposition. Ne risque-t-elle pas d'être sans lendemain ? Je suis convaincu, nous sommes convaincus, un bon nombre dans cette assemblée, que c'est le moment de réorienter le projet. Le sous-phasage, c'est-à-dire la réalisation d'une première étape de Petit-Croix à Viotte que nous avons proposée au Maire dès le lendemain de la consultation, moins coûteuse, plus rapide à mettre en service, réellement inscrite dans la logique Nord - Sud, solution intermédiaire et transitoire serait de nature à relancer ce projet pas loin de la panne aujourd'hui. On nous dit que remettre le dossier en chantier, c'est prendre le risque de perdre le TGV mais il faut savoir que si ce projet est d'ores et déjà extrêmement fragile, c'est pour bien d'autres raisons.

Deux éléments principaux menacent ce projet et pourraient nous faire perdre des soutiens importants, en particulier ceux de la Communauté Européenne. Tout d'abord chacun sait que le projet initialement Rhin-Rhône est progressivement devenu un TGV Rhin - Seine par l'inclinaison progressive de sa branche Est vers Paris. Or vu de l'Europe, ce TGV semble au moins pour certaines de ses fonctions, faire doublon avec le TGV Est actuellement en travaux, si bien que les Mulhousiens auraient la possibilité à terme de se rendre à Paris indifféremment par le TGV Est ou par le TGV Rhin-Rhône à peu près dans les mêmes temps. L'Europe qui comme bien d'autres ne roule pas sur l'or pourra difficilement contribuer à deux projets de cette envergure aussi coûteux et pour une partie concurrents. Le sous-phasage pour les raisons indiquées précédemment dispose du potentiel pour dépasser ces difficultés tout comme la branche Sud du TGV Rhin - Rhône qui s'inscrit, elle, parfaitement dans la logique Nord - Sud et bénéficierait probablement d'un soutien plus franc de la Communauté Européenne que la branche Est.

Autre handicap et de taille, peut-être même rédhibitoire, cette branche Est ne peut pas proposer un service fret en raison de la déclivité importante de ses pentes. Or les seuls projets TGV nouveaux proposés récemment il y a quelques semaines au mois de septembre par la Commission Européenne sont exclusivement des projets mixtes, voyageurs et fret, qu'il s'agisse de la liaison ferroviaire à grande capacité à travers les Pyrénées, du tronçon entre Nîmes et Montpellier ou encore du prolongement du TGV Est vers l'Europe Centrale jusqu'à Vienne. Un TGV qui cumule autant d'inconvénients que la branche Est du TGV Rhin-Rhône est un TGV mal parti et ceux qui s'obstinent dans cette voie portent la responsabilité de son éventuel échec. Nous ne serons pas fixés sur l'engagement européen avant 2004, il suffit de lire l'Est Républicain ce matin. Le plan de financement de ce TGV n'est pas bouclé et nous avons largement le temps de réorienter ce dossier. Tous les partenaires doivent se mettre autour de la table et travailler. La raison voudrait aujourd'hui que l'on mette toute notre énergie en priorité sur la branche Sud du TGV et qu'on réalise sur la branche Est d'abord ce qui est indispensable. Je rappelle qu'il n'est pas indispensable que le TGV circule à 300 km/heure sur toute sa longueur. D'ailleurs notre TGV Rhin-Rhône du Nord de l'Europe au Sud de l'Europe roulera à 200 km/heure en Allemagne, dans la plaine d'Alsace entre Strasbourg et Mulhouse, en Bourgogne entre Dijon et Lyon au moins dans une première phase. La combinaison marchandises et voyageurs sur la branche Sud limitera sa vitesse, pour partie en Espagne aussi il circulera à 200 km/heure. Le TGV qui remporte aujourd'hui le plus de succès est le TGV de Metz à Marseille et pourtant on y roule tantôt à 300 km/heure, tantôt à 200 ou à 160. Ce succès s'explique en grande partie par l'absence de rupture de charges. L'homogénéité de la vitesse est un critère tout à fait accessoire, ce qui pénalise avant tout le train ce sont les ruptures de charges.

Il faut dire aussi quelque chose du coût de ce TGV, du coût actuel et du coût futur probablement. La contribution initiale de l'Agglomération pose déjà un sérieux problème, elle serait de l'ordre de 30 MF vient d'indiquer Jean-Louis FOUSSERET contre les 100 MF initialement prévus. Du coup, le Conseil Régional de Franche-Comté qui augmenterait sa participation pour compenser, a déjà annoncé par un courrier au Président de l'Agglomération que l'aide régionale au contrat d'agglomération et au programme de territoire Saône-Rhin serait revue à la baisse. Nous ne l'accepterons pas, on se battra avec le Maire. Premier surcoût potentiel pour la Ville et l'Agglomération. Qu'en sera-t-il au moment de réaliser 500 MF de travaux sur la Viotte, 300 MF de travaux pour l'aménagement de la voie ferrée entre Viotte et Auxon si on avait l'ambition de la mettre à deux voies électrifiées ? L'Agglomération pourra-t-elle faire face à ses nouvelles responsabilités notamment en matière de développement économique et de transports d'agglomération alors qu'elle devra payer pour deux gares au lieu d'une seule ? A un autre niveau, la ligne Paris-Bâle dont il est prévu qu'elle perde son statut de ligne nationale et internationale parce qu'elle est concurrencée par deux TGV, un au Nord et un au Sud, de même que la ligne Lyon-Strasbourg vont voir leurs services se dégrader et le coût pour les collectivités locales augmenter en particulier pour la Région. Je rappelle pour mémoire la dégradation probable du service TER et le surcoût pour le Conseil Régional de Franche-Comté avec l'éventuel TGV supplémentaire en gare Viotte. Et qu'en sera-t-il enfin si l'Europe ne décide toujours pas de soutenir ce projet ? C'est près d'un milliard de francs supplémentaire qu'il faudra trouver. Vers qui se tournera-t-on alors ? Je laisse la réponse en suspens. On voit bien comment ce TGV va conduire les habitants à participer à la fois au coût important de cette nouvelle infrastructure et à un surcoût pour le maintien des services existants qui seront de plus affaiblis.

Pour terminer, je dirai que dans notre esprit les choses sont claires. Elles sont claires sur le fond du dossier, les Bisontins veulent conserver la gare TGV en ville, nous ne pourrions pas nous contenter de vagues promesses dans une période où tout le monde obtient à peu près tout ce qu'il veut. Elles sont claires également en ce qui concerne notre avenir dans la majorité municipale, nous sommes en phase avec une grande majorité des habitants, nous sommes donc totalement légitimes pour poursuivre notre travail dans l'exécutif municipal. La majorité traverse une période agitée mais cela n'empêchera pas que nous poursuivions le travail engagé sur bien d'autres dossiers même si nos conditions de travail ne sont pas toujours excellentes. Personne ne peut avoir de certitude sur la façon dont évoluera ce dossier, nous n'avons d'ailleurs pas fini d'en débattre. Quoi qu'il en soit, ce débat aura été utile à nous tous. Il aura permis que chacun soit assez largement informé, ce qui n'était pas le cas avant le mois de mars 2001.

M. LE MAIRE : Je ne répondrai pas sur le fond car là il n'y a absolument rien de nouveau si ce n'est qu'en ce qui me concerne, nous ne passerons pas chaque Conseil Municipal à des discussions de ce type. Moi ce qui m'intéresse aussi c'est de travailler sur l'ensemble des projets et j'ai le sentiment vraiment que nous avons travaillé pour l'avenir de Besançon. Ce que vous dites Monsieur ALAUZET est bien connu mais je crois qu'il faudrait aussi qu'on s'attache à l'essentiel, c'est-à-dire à travailler.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, avant de venir sur ce thème, je voudrais dire qu'on n'est pas là pour faire le procès du Président de Région qui n'est pas là pour répondre.

M. LE MAIRE : Je ne l'ai pas fait.

M. Pascal BONNET : Vous ne l'avez pas fait, vous avez fait des remarques tout à fait judicieuses mais d'autres l'ont fait. Je crois qu'il a eu un engagement clair et net en faveur du TGV et un attachement indiscutable à Besançon et aux Bisontins et je trouve que certains propos ont été particulièrement déplacés. Ensuite, je voudrais revenir à la consultation puisque le sujet est la consultation même si indirectement bien entendu on parle du TGV et je dois dire qu'aujourd'hui je n'ai toujours pas compris à quoi elle servait, si ce n'est peut-être à résoudre un accord électoral et à permettre une grande harmonie dans la majorité municipale ou alors peut-être à faire des victimes parce qu'on a pu lire dans la presse qu'il y avait des victimes possibles, vous en premier Monsieur le Maire et l'harmonie de votre majorité. Alors là vous nous avez rassurés, vous vous entendez bien, tout va bien, on était inquiet, tout va mieux.

Il y avait une autre victime possible, c'est le TGV et là on est quand même inquiet. On vous a entendu dire qu'il y a quand même des délais, vous avez autour de vous des gens qui disent qu'il faut encore attendre pour réfléchir donc vous débattrez de cela entre vous, on n'est peut-être pas là pour cela, nous. Vous avez un engagement fort, vous avez utilisé la consultation pour obtenir plus de dessertes, si vous y arrivez on pourra vous saluer parce qu'on est tous, comme l'a dit Mme BULTOT, le nouveau porte-parole de l'opposition municipale, on est tous pour le TGV avec ses deux gares et c'est vrai que, sur le fond, il y a eu des convergences fortes entre la majorité de la majorité et la minorité. Mais ce qui m'inquiète surtout c'est qu'il y a une victime qui restera une victime, c'est l'expression démocratique parce que référendum, vrai faux référendum, consultation, quelles questions la gare TGV ou tout ce qu'il y a autour, toutes ces questions sur le PDU dont on ne parle pas beaucoup étaient quand même pour beaucoup subsidiaires puisque le débat portait sur autre chose, et quelque part il y a différentes façons d'entendre les résultats de cette consultation et il y a un danger qui est l'opposition quand même entre la démocratie participative et la démocratie représentative. Et là je trouve que c'est très grave et même si vous êtes apparemment tous satisfaits de cette consultation, que Besançon a fait parler d'elle dans la presse à travers cette avancée démocratique, j'aurais préféré une avancée démocratique dans des conditions beaucoup plus claires qui fassent réellement quelque chose pour l'expression démocratique. Je vous remercie.

M. Marcel POCHARD : Déjà un petit mot Monsieur le Maire, on est en train de délibérer sous la présence d'un calicot, je ne crois pas que ce soit la première fois. Je n'ai rien contre dès lors qu'il n'y a pas de mouvements mais je trouve qu'il n'est pas sain durablement dans une enceinte de conseil municipal de siéger avec une manifestation de calicot, je pense que ce n'est pas bon, il vaudrait mieux l'éviter.

Deuxième chose à propos de la démocratie participative, alors je crois que vraiment il faudrait peut-être en parler de cette fameuse démocratie participative. L'important dans la démocratie on le sait très bien, c'est que ce que disent les gens soit entendu et non seulement entendu mais mis en oeuvre lorsque l'on agit dans le cadre d'un système comme celui que vous avez choisi, un système officiel de consultation officielle qui s'apparente à un référendum. Dans le système américain on appelle le référendum «le bâton derrière la porte», qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que c'est le moyen pour la population lorsqu'on l'appelle à voter de donner un coup sur ses représentants si elle n'est pas

contente mais c'est parce que la décision qui est prise par les gens à ce moment-là c'est la décision. Moi je regrette, vous avez choisi cette solution-là, vous l'avez voulue et malheureusement il faut aller jusqu'au bout. Ici, on consulte, la population s'exprime fortement, elle désavoue la position de la majorité et on cherche à ne pas en tirer des conséquences. Il y a eu le fameux édito dans BVV qui a déjà été relevé par un autre biais, qui est un exemple type de l'art de biaiser, «plus fuyant tu meurs». Et puis M. ALAUZET tout à l'heure a attiré notre attention sur une autre partie de BVV. Et pourquoi on en est là ? C'est parce que vous n'aviez qu'une solution, c'était ou vous déjuger, c'est-à-dire renoncer purement et simplement à la ligne TGV et à la gare d'Auxon ou ne pas répondre à ce que voulait la population. Eh bien vous avez choisi la deuxième formule, ça me fait penser à une affiche qui a eu un certain succès il y a quelques années, où on voyait quelqu'un dont on ne savait pas si ce quelqu'un était en train de s'époumoner à essayer qu'on l'entende ou s'il commençait à être fatigué de s'exprimer et cette affiche portait dessus : «la dictature c'est ferme ta gueule, la démocratie c'est cause toujours». On a l'impression que du côté de la Municipalité de Besançon c'est plutôt du cause toujours.

Ne vous en déplaise Monsieur ALAUZET, vous avez pensé utile au début de votre propos de mettre en cause la majorité et son sens de la légalité. Ah oui peut-être la légalité ce n'est pas une bonne chose Monsieur ALAUZET, quelquefois elle a quand même de bons côtés la légalité parce que ça nous évite ce genre de chose. Mais pourquoi diable le législateur aurait pris soin de dire : il ne doit y avoir de référendum dans les communes que si ça porte sur un sujet qui relève de la décision du Conseil Municipal. Il l'a dit pour une seule chose, c'est pour qu'il n'y ait pas ce genre de bêtise. Alors quand il s'agit comme vous le disiez tout à l'heure fort sagement de protester contre le passage de camions, de protester contre un aéroport, c'est un vote de protestations, la Municipalité, tout le monde est d'accord, il y a une espèce d'adhésion complète mais là ce n'est pas vrai. On a essayé de faire se prononcer la population vraiment sur quelque chose qui ne relève pas du Conseil Municipal et on arrive à ce décalage. Vous appelez cela un progrès de la démocratie, moi je suis comme M. Pascal BONNET, je considère que c'est un danger et une régression. Alors je sais bien qu'il se dit dans la ville : oh, le Maire il pense que dans trois mois tout cela aura passé, il fait le dos rond et puis on n'en parlera plus. Je crois même que quelquefois il est dit que le Maire le dit lui-même.

M. LE MAIRE : Non !

M. Marcel POCHARD : Je l'espère parce qu'à force de dire que rien n'a d'importance dans un pays, on finit par renoncer à tout. Le résultat est là, c'est que les gens ne croient plus en rien, alors c'est vrai qu'à ce moment-là ça fait le succès des gens qui sont considérés comme incarnant un certain nombre de principes et je ne fais pas de clin d'oeil à un certain élu du Territoire de Belfort.

Je pense que dans cette affaire effectivement, et ce n'est pas un jeu de mots mais on est vraiment dans le pays des Frères Lumière, on aura vraiment fait, Monsieur le Maire, du cinéma, beaucoup trop de cinéma. Le dernier élément du cinéma, c'est votre rencontre avec M. GALLOIS, cette histoire est extraordinaire. Il suffit que vous alliez voir M. GALLOIS avant-hier et puis immédiatement il se crache d'un fax et puis demain une lettre et puis etc. mais c'est extraordinaire !

M. LE MAIRE : Je vais vous expliquer Monsieur POCHARD.

M. Marcel POCHARD : M. ALAUZET disait tout à l'heure : la démocratie, c'est quand les décisions ne sont pas prises en catimini par quelques responsables. Monsieur ALAUZET, là vous avez l'exemple type, il y a deux personnes qui se rencontrent et on débloque des tas de choses. Mais je suis comme vous, j'essaie de me référer à ce que j'ai entendu du Maire un peu avant et je reprends notre précédente séance de Conseil Municipal sur ces fameux TGV où le Maire s'exprimait ainsi : «pour l'instant nous avons la certitude qu'il y a encore six TGV à Besançon» et je crois que vous avez fini par les avoir hier. Avec la SNCF, nous venons d'en regagner deux par le prolongement de la ligne TGV Dijon-Dole, plutôt que de garer le soir les trains à Dole, on viendra les garer à Besançon.

M. LE MAIRE : C'est ce que me dit M. GALLOIS.

M. Marcel POCHARD : On évitera ainsi et ça c'est du développement durable, de construire à Dole des équipements qui existent à Besançon et nous aurons encore un TGV dans chaque sens supplémentaire. Avec vous les TGV ça pleut tous les jours !

M. LE MAIRE : C'est exactement ce que veut dire M. GALLOIS.

M. Marcel POCHARD : Mais alors ne venez pas nous raconter que vous avez eu de M. GALLOIS des nouvelles extraordinaires, que vous allez avoir une confirmation demain. Tout cela, ça décrédibilise la réalité des engagements qui sont pris vis-à-vis de vous. Je suis comme M. ALAUZET, cette ligne est très fragile. Alors il ne s'agit pas de la fragiliser plus mais il ne s'agit pas non plus de raconter des histoires. En plus, je dois dire qu'effectivement, et tout cela montre combien on était dans le surréalisme, il est arrivé l'autre jour 24 caisses au Conseil d'Etat pour qu'il se prononce et donne un avis sur la DUP. Je pense qu'il se prononcera effectivement assez tôt pour tenir la fameuse date du 29 janvier. Dans le fond, on s'est agité mais cette DUP est prononcée sur la base d'un document avec du texte, avec le nombre de TGV qui vont s'arrêter, or on a l'impression d'un seul coup qu'on peut en créer ! Moi je trouve que dans cette affaire, vous vous donnez quelques plumes du paon qui ne sont pas nécessairement méritées.

Je ne reviens pas sur la façon dont vous travaillez avec les Verts parce que je sais que vous n'aimez pas. On ne vous dira plus que vous n'avez pas de majorité, c'est la majorité non désunie qui gouverne Besançon. Dorénavant nous sommes d'accord, nous en prenons totalement acte. Cela dit, Monsieur le Maire, et je terminerai là-dessus, on n'est pas désavoué par sa population sans que cela ait des conséquences. Moi je regrette, vous avez été désavoué par votre population, il faudrait quand même qu'il se passe quelque chose sans que vous ayez cet air dégage de l'homme auquel rien n'est arrivé.

M. LE MAIRE : Je voudrais vous rappeler un certain nombre de choses. Vous avez parlé d'un référendum, en aucune façon il ne s'agissait là d'un référendum. Une consultation me semble-t-il c'est lorsque l'on consulte et consulter veut dire prendre l'avis. Lorsque l'on va chez son médecin, on consulte et on prend l'avis de son médecin. Eh bien, ne vous en déplaise, et je n'attendais pas autre chose de vous d'ailleurs Monsieur POCHARD, mais ne vous en déplaise j'ai pris l'avis des Bisontins et c'est sur cet avis justement que je me suis basé pour obtenir quelque chose. Je n'accepte pas que vous disiez «que deux hommes se rencontrent et tout change» puisqu'il y a au moins plus d'un mois que je vous ai dit que j'allais rencontrer M. GALLOIS et qu'effectivement la direction de la SNCF a travaillé sur ces dossiers depuis certainement plus d'un mois. Ce n'est pas effectivement parce qu'hier nous avons rencontré M. GALLOIS que tout a changé, mais bien parce que la SNCF avait travaillé et continue à travailler et ce depuis fort longtemps sur ce dossier.

Je vais vous dire une chose Monsieur POCHARD, je n'ai pas compris votre position. J'aimerais que publiquement vous disiez si vous êtes pour ou contre la gare d'Auxon. Je vous interroge, est-ce que vous pouvez me le dire car je crois que la population de cette ville aurait apprécié, même vos électeurs auraient apprécié que vous ayez une position claire. Un certain nombre d'entre vous l'ont eue mais pas tous et vous auriez gagné à avoir une position claire, à dire clairement les choses. Je crois qu'on peut être en désaccord sur un certain nombre de sujets, on peut être en désaccord sur des sujets politiques mais lorsqu'il y a dans une ville, dans un département, dans une région, lorsqu'il y a des projets sur lesquels on peut se rejoindre, il ne faut pas avoir peur de le faire. Il m'est arrivé à de nombreuses reprises au Conseil Général par exemple, et chacun sait que je ne suis pas spécialement d'accord ni avec Claude GIRARD ni avec son prédécesseur Georges GRUILLOT, d'être d'accord parce qu'il s'agissait d'intérêt général. Je pense que vous auriez gagné les uns et les autres sur un sujet d'intérêt général comme celui-ci de dire que vous étiez d'accord avec le Maire. Vous n'avez pas voulu le dire, tout du moins pour un certain nombre d'entre vous.

M. Marcel POCHARD : Je réponds juste à cela parce que je crois qu'on a été très clair. Nous avons dit que nous étions sur la même ligne de départ que vous mais que faire un référendum à Besançon sur une gare dont on sait que 6/10^{ème} des gens qui prennent le train pour cette liaison ne sont pas des Bisontins, alors là moi je dis... On a toujours dit que si vous vouliez lancer une consultation, il fallait le faire à un niveau plus élevé, à un niveau pertinent mais venir dire à quelqu'un : est-ce que vous voulez boire dans votre verre ou boire dans un verre plus important, il y a quelqu'un qui a dit cela un jour, bien entendu si vous dites cela aux gens, ils vont dire moi je veux boire dans mon verre. Alors les gens ont dit qu'ils voulaient aller dans leur gare, bien entendu. Moi j'aurais voulu une consultation à un niveau pertinent, intéressant, utile.

M. LE MAIRE : Donc j'enregistre que vous êtes d'accord avec la position du Maire.

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : Chers collègues, durant cette campagne, l'Alternative Rouge et Verte a été aux côtés des verts contre la gare d'Auxon. Cette position n'est pas le fait du hasard ou pire, d'un calcul. L'AREV n'est pas contre le TGV contrairement à ce qu'on a pu entendre mais nous sommes contre ce projet qui a un goût de réchauffé et nous pensons, depuis longtemps, que le projet actuel n'apporte pas de solution à des questions essentielles. Dès fin 1996, nous avons déjà protesté contre ce projet dans notre journal. Tout d'abord nous soutenons tout ce qui est service public et le transport doit en être un. Or si on analyse les arguments de ceux qui sont pour la gare d'Auxon, beaucoup tournent autour d'un accès à celle-ci en voiture. Les habitants de l'agglomération autres que les Bisontins ne voient que la voie de contournement pour accéder à cette gare. Quand on nous parle des encombrements de la rue de Vesoul, il s'agit là encore d'un raisonnement du tout voiture. En revanche, une seule gare multimodale correspond à la possibilité pour toutes les catégories de personnes d'utiliser les transports en commun avec un maximum de confort et de facilité. C'est ce que les Bisontins ont voulu exprimer par leur vote qui a surtout fait appel à leur bon sens. On ne peut pas réduire leur choix si clairement exprimé à un attachement pour leur gare historique comme cela a été répété à l'envi. J'aime les vieilles pierres mais la gare Viotte n'a pas grand chose d'historique sauf peut-être qu'elle n'a pas bénéficié des transformations qu'on aurait été en droit d'attendre pour une gare de capitale régionale. Demandez aux handicapés ce qu'ils en pensent ! Les Bisontins n'ont pas voté pour une gare historique, ils ont voté pour une gare où il leur serait possible de se rendre avec des transports publics de qualité. Mais c'est aussi l'intérêt des habitants de l'agglomération qui pour leur majorité sont bien éloignés de cette gare, d'avoir une seule gare multimodale. Eux aussi doivent pouvoir se rendre à la gare en utilisant les transports d'agglomération. Un gros travail que je salue ici est fait actuellement à ce niveau. Les transports d'agglomération doivent être performants, leur efficacité passe par la gare Viotte multimodale. Poussons la logique jusqu'au bout, ils doivent aussi amener les habitants de l'agglomération à la gare TGV. Je rejoins ici ma voisine, Annie MENETRIER, qui milite fortement pour l'étoile ferroviaire car cette infrastructure doit bien sûr faire partie de cette stratégie de transports en commun efficace mais nous savons qu'elle ne pourra se concrétiser qu'avec des partenariats au niveau régional.

D'autres villes ont fait l'expérience des gares à l'extérieur et s'en repentent. Elles ont eu la chance d'avoir le TGV avant nous, nous avons la chance de pouvoir profiter de leur expérience et de ne pas commettre la même erreur. Nous serons peut-être les mieux desservis comme l'a dit tout à l'heure M. le Maire mais la quantité ne remplace pas la qualité.

Vous l'avez compris, pour l'AREV ce projet est à l'opposé de ce qui doit être fait en matière de transports publics mais ce n'est pas son seul défaut, d'autres et non des moindres ne s'y sont pas trompés. Pourquoi le projet tel qu'il est conçu actuellement n'est-il pas une priorité pour l'Europe ? En partie, et Eric ALAUZET l'a rappelé tout à l'heure, parce qu'il ne répond pas au problème du fret.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas du tout cela !

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : L'AREV n'a pas attendu des catastrophes pour militer en faveur de la priorité au transport des marchandises par rail. Pour nous, cela fait aussi partie depuis longtemps de nos combats. Les camions sur les autoroutes, ce n'est pas seulement de la pollution et des risques d'accidents, c'est aussi une façon de déréglementer les transports et les chauffeurs routiers avec leurs horaires à rallonge en sont les premières victimes. Nous pensons que pour être acceptable dans le cadre d'une réflexion globale sur les transports, la ligne TGV doit être mixte, c'est-à-dire à la fois pour les voyageurs et les marchandises. Je pense qu'à force, tout le monde commence à comprendre ces termes. Une modification du projet dans ce sens permettrait de lui donner plus de poids et de crédibilité. Elle lui permettrait également de porter son nom de Rhin-Rhône sans que cela paraisse un leurre en créant le maillon manquant pour rejoindre la branche Sud qui elle, sera mixte. J'observe d'ailleurs que la lettre de M. GALLOIS comporte plus souvent les noms de Paris et de Lille que celui de Lyon.

Eric ALAUZET a rappelé tout à l'heure les aspects financiers du problème. On ne nous parle pas des coûts de tout ce qui va tourner autour de cette infrastructure, en particulier les routes pour aller à la gare d'Auxon, combien coûtera la gare qui, probablement coûtera aussi cher que celle de Valence, c'est-à-dire plutôt 300 MF que 100 MF.

En conclusion, je pense que si nous voulons un TGV, il faut que ce projet soit réétudié afin de le mettre en adéquation avec notre connaissance actuelle de la problématique des transports. C'est ainsi que nous lui donnerons une nouvelle chance. Nous voulons de vrais transports en commun qui tiennent compte des problèmes de fret et dont les coûts financiers soient correctement évalués. Mettons-nous donc autour d'une table ronde.

M. LE MAIRE : Je vous répète que si nous suivions vos propositions, il n'y aurait plus de TGV. Vous ressortez toujours les mêmes arguments et je ne vais pas arriver à vous convaincre.

Mme Nicole WEINMAN : Je voudrais simplement répéter quelque chose que vous savez déjà mais je crois qu'il est utile de le dire de façon plus définitive. La démocratie participative? tout le monde l'avait dans son programme, tous les candidats, les quatre présents ici l'avaient dans leur programme. Pour moi, la démocratie participative j'y suis attachée aussi. Vous savez parfaitement Monsieur ALAUZET, parce qu'on en a déjà parlé ici même en débat, que nous n'étions pas contre le principe de consultation à l'échelle de l'agglomération. Le fait qu'on ne garde que cet aspect réducteur d'une simple consultation uniquement bisontine, même si Paris n'est pas la France, Besançon n'est pas la Franche-Comté, et vous qui n'êtes pas d'ailleurs le seul ici à être Conseiller Régional, je trouve quand même que vous traitez les autres habitants de la région et du département avec beaucoup de désinvolture. Je vous rappelle que quand on étudie les fréquences, les habitudes de trajet sur la gare TGV, sur la gare Viotte à l'heure actuelle, ce sont quand même pour l'essentiel des habitants qui viennent de Haute-Saône et du Nord-Est de la ville et pas uniquement des gens du centre. Aussi je trouve que pour un Conseiller Régional c'est quand même grave de ne pas prendre en compte les désirs et les besoins de la Haute-Saône. Besançon est peut-être la capitale mais n'est pas toute la Franche-Comté. Je vous remercie de toutes ces bonnes leçons de politique que vous nous avez données ce soir, j'en prends bon acte. Je sais que vous avez une grande habitude dans la gestion publique, dans la gestion des collectivités, vous les Verts et que vous êtes tout à fait habilités à nous donner toutes les leçons que vous voulez, nous en prendrons aussi acte pour l'avenir.

M. Bernard LAMBERT : Le 27 septembre en Conseil Municipal, nous vous avons mis en garde contre le projet proposé en assemblée de consulter les Bisontins sur le choix de la gare TGV et nous l'avons explicité d'une manière assez forte. Nous vous avons à l'époque expliqué longuement les raisons de notre inquiétude dans l'hypothèse où la gare Viotte viendrait à être retenue. Nous avons même posé le débat au niveau de l'agglomération et suggéré qu'un vote ait lieu au niveau de cette instance, la seule, selon nous, habilitée à donner un avis et nous avons été écoutés ce soir-là, c'était le 26 octobre, le

Conseil de l'Agglomération refusant à une très forte majorité d'être lié par le choix de la gare Viotte, c'est-à-dire la solution A. Vous avez persisté Monsieur le Maire dans votre obstination sous la pression politique des Verts et la consultation bisontine a donné les résultats que l'on sait. Le débat public que nous vous avons proposé avait l'avantage, et M. POCHARD l'a rappelé tout à l'heure, de réduire considérablement les coûts à l'évidence inférieurs à 350 000 F et donner un avis circonstancié sur lequel le Conseil Municipal pouvait délibérer dans un deuxième temps. Nous vous invitons à en tirer les conséquences, à faire preuve de lucidité et également de courage politique. Le différent qui vous sépare d'une partie de votre majorité ne peut indéfiniment continuer à faire la une de la presse locale qui se plaît, entre nous soit dit, à donner la parole à des parlementaires ou des élus régionaux tous favorables à la gare d'Auxon. Et dans ce contexte, nous vous invitons le 21 novembre à réunir un Conseil Municipal extraordinaire pour organiser, comme vous vous y étiez engagé, un vote sur le tracé du TGV. Je reprends ici l'extrait du projet de procès-verbal de la dernière séance, je vous interrogeais par ces mots : «j'aimerais une réponse précise pour le cas où le scénario A viendrait à remporter la satisfaction du plus grand nombre, que se passe-t-il Monsieur le Maire en deux mots si les Bisontins répondent en majorité au maintien de la gare Besançon-Viotte comme gare unique et multimodale de TGV, que faites-vous ?» Et vous aviez répondu de manière très claire, sans hésitation et je comprends : «je peux vous dire qu'on referra un débat au Conseil Municipal et on votera».

M. LE MAIRE : C'est ce que nous faisons ce soir. Et j'ai même ajouté : «je transmettrai les résultats à l'Agglomération», ce que j'ai fait.

M. Bernard LAMBERT : Vous ne pouvez pas Monsieur le Maire diriger Besançon avec une politique hésitante dictée par des promesses électorales que vous rappellent avec force et conviction les Verts et faire abstraction des engagements, des décisions prises en votre qualité de parlementaire qui plus est sous la mandature précédente favorables à la gare d'Auxon. Vous devez être cohérent par rapport à vos engagements pris en Conseil Municipal le 27 septembre 2001 d'une part et par rapport également à la position prise en Conseil d'Agglomération d'autre part. Les plus grandes inquiétudes, et les intervenants précédents l'ont souligné, pèsent actuellement sur le principe même du TGV au profit de l'Agglomération.

Et puis enfin, nous avons lu avec surprise votre édito dans le dernier BVV. Les Bisontins sont déçus après avoir pris connaissance essentiellement du contenu, il n'y a plus désormais de conflit entre vous et les Verts, il y a également une question de confiance entre vous et les Bisontins, et là Monsieur le Maire, c'est synonyme pour nous de cassure.

M. LE MAIRE : Nous reparlerons très largement de tout cela.

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire, mes chers collègues, c'est un peu pénible de voir refaire le débat technique qu'on a entendu plusieurs fois sur...

M. LE MAIRE : Vous le faites quand même.

M. Jean ROSSELOT : Attendez que j'arrive à ma première phrase quand même (rires).

M. LE MAIRE : Je vous interrogeais Monsieur ROSSELOT.

M. Jean ROSSELOT : Je vole à votre secours Monsieur le Maire en disant que c'est dur d'assister à ce rodéo, dans lequel je ne vais pas dire que vous jouez le rôle du taureau non, mais où les Verts vous poursuivent de leur vindicte, les Verts et les Rouges. A quoi sert-on nous alors ?

M. LE MAIRE : Vous auriez pu servir à voler plus tôt à mon secours.

M. Jean ROSSELOT : Pour reprendre l'expression favorite, je dirais presque chérie d'Eric ALAUZET, la vraie question est de savoir comment avec un tel contentieux vous avez pu contracter mariage mais ça c'est votre problème. Je sais bien que le PACS facilite bien les choses, vous le savez bien Monsieur le Maire, mais les leçons de morale de Mme BULTOT sonnent vraiment à plat dans des conditions pareilles.

M. LE MAIRE : C'est aussi la démocratie tout cela.

M. Jean ROSSELOT : Le problème est effectivement de savoir où est la bonne mesure de la démocratie participative et de la démocratie représentative. La démocratie participative fait partie du patrimoine juridique, démocratique français, le référendum a sa place dans notre constitution certes. Jean-Jacques ROUSSEAU qui en est un petit peu l'inspirateur avait tout de suite limité son propos en disant que ça ne peut s'appliquer qu'à des tout petits états, à des tout petits ensembles de populations. La doctrine politique et philosophique aujourd'hui est de dire que la démocratie participative sert surtout la proximité et la démocratie représentative sert surtout la stratégie. Comme Marcel POCHARD l'a bien expliqué, il y a un décalage, une inadéquation entre le sujet posé et la démocratie de proximité parce que quand même démocratie représentative, la Ville, tels que nous sommes ici vous-même et nous vous appuyons, la question était tautologique, n'avait pas lieu d'être. Vous le savez sur le sujet nous sommes d'accord depuis longtemps. A l'Agglomération, sur 132 délégués communautaires, 5 se sont opposés. Le Conseil Général, ça représente aussi quelque chose, c'est quand même une entité, 450 000 habitants avec un Conseil Général représenté comme le veut la loi par des élus, vous l'avez dit vous-même tout à l'heure, strictement, régulièrement, démocratiquement désignés pour engager l'avenir. La Ville même avec les clapotis, l'Agglomération, le Département, la Région, l'Etat, tout ça confondu dans la démocratie représentative, ça a quand même du poids et de la légitimité, il me semble, je ne sais pas, je trouve qu'on perd un peu notre temps ici.

Vous avez obtenu des aménagements, des avantages, on ne peut que s'en féliciter. Bien sûr, on peut regretter la splendeur de la marine à voile, c'est vrai mais les choses sont ce qu'elles sont. J'ai envie de dire mais pourquoi, parce que si le TGV est la grande infrastructure des cinquante premières années du XXI^{ème} Siècle, l'autoroute A 36 qui a été inaugurée en 1974 a été la grande infrastructure des cinquante années de la deuxième partie du XX^{ème} Siècle, pourquoi ceux qui l'ont construite, conçue, ne l'ont pas amenée au pont de la République ? Je l'ai déjà dit au Conseil Régional, pourquoi n'ont-ils pas prévu un péage à la place Saint-Pierre pendant qu'on y était ? Pourquoi n'y a-t-il pas un restauroute à Chamars ? (rires). La problématique est la même avec le TGV. On s'en accommode très bien de l'autoroute telle qu'elle est maintenant.

Voilà Monsieur le Maire, je vous répète que sur ce sujet-là nous sommes sur la même longueur d'ondes, que nous respectons la démocratie de proximité à titre indicatif mais que le poids de toutes les collectivités que je viens d'énumérer doit quand même clore le débat.

M. LE MAIRE : Je vous remercie de dire officiellement que vous êtes sur la même longueur d'ondes que moi. Je regrette que vous ne l'ayez pas fait plus tôt, mais mieux vaut tard que jamais. Vous savez, il y a une autre question qu'on pourrait aussi se poser Monsieur ROSSELOT, c'est pourquoi lorsqu'on a fait l'autoroute on n'a pas prévu un tout petit peu plus large pour faire passer aussi sur les mêmes sillons, comme c'est fait le long de l'autoroute A 5, le TGV. On peut se poser la question et c'est vrai que lorsqu'on se rend à Paris par l'autoroute et que, sur au moins une centaine de kilomètres, le TGV et l'autoroute se côtoient, on peut penser qu'il y aurait eu une économie importante de faite en matière d'ouvrages d'art, de lutte contre le bruit ; je pense que pour l'autoroute A 36 on a manqué de prospective et qu'on aurait certainement pu le faire. Mais enfin, on ne peut pas toujours regretter ce qui s'est passé, il faut aussi quelquefois avancer.

M. Jean-Jacques DEMONET : Je voudrais simplement répondre à Mme CRABBÉ-DIAWARA concernant les personnes handicapées. Je lui rappelle que je suis handicapé moi-même, que je suis en fauteuil roulant, que je prends souvent le train et que de toutes les réclamations que j'ai pu recevoir depuis dix mois il n'y en a aucune qui concerne le TGV. Moi-même je ne rencontre aucun problème quand je vais à la gare Viotte prendre le TGV si ce n'est qu'il n'y a pas d'ascenseur pour changer de quai. Je pense que cela sera prévu dans le projet de rénovation de la gare Viotte.

Mme Françoise BRANGET : N'en déplaise à certains et on l'a quand même dit déjà depuis le début, nous avons toujours été d'accord avec vous. Nous avons toujours été d'accord sur le fond, pas sur la forme, on l'a rappelé, on vous l'a dit, la consultation ne servait strictement à rien et en l'organisant vous avez mis toute une région dans l'embarras.

Sur la démocratie participative, je suis tout à fait d'accord avec l'ensemble de mes collègues, on l'est tous même avec vous, mais il faut encore l'organiser dans de très bonnes conditions et quand elle sert vraiment à quelque chose. On a repris dans BVV, parce qu'on a beaucoup rapporté les propos de BVV, que 70 % des Bisontins veulent la gare à Viotte, effectivement on est toujours d'accord quand il s'agit de raser gratis et 70 % des Bisontins, c'est d'abord 70 % des 40 % de Bisontins qui ont répondu, ce qui ne fait que 28 % et je ne suis pas sûre que sur ces 28 % de Bisontins, prennent tous le TGV. Et bien évidemment, sur les voyageurs qui prennent le train le matin, il y a moins de 50 % de Bisontins, tout le reste est de l'agglomération. Ce n'est effectivement pas la peine de refaire tout ce débat et je trouve que c'est un peu dommage qu'on ne dépasse pas tout cela car sur tous les problèmes qui vont se présenter à nous, les grands problèmes structureaux qui intéressent la Ville et la Région, je pense qu'on va devoir livrer cette bataille à chaque fois et comme disait Marcel POCHARD tout à l'heure, je crois que vous n'avez pas conscience Monsieur le Maire que vous n'avez pas la majorité.

M. LE MAIRE : Si, on ne peut pas dire cela !

Mme Françoise BRANGET : Vous n'avez pas la majorité, je crois qu'on vous l'a rappelé récemment, c'est M. COHN BENDIT qui vous l'a rappelé lors d'une émission de télévision il n'y a pas très longtemps.

M. LE MAIRE : Vous savez COHN BENDIT n'est pas mon maître à penser.

Mme Françoise BRANGET : Ce n'est peut-être pas votre maître à penser mais c'est celui de ceux qui sont à côté de vous.

M. LE MAIRE : Vous voulez parler de la majorité au niveau national ?

Mme Françoise BRANGET : Non, de la majorité au sein de votre Conseil Municipal.

M. LE MAIRE : Vous devriez vous rappeler le résultat du dernier vote secret entre autres et vous verriez bien que j'avais la majorité.

Mme Françoise BRANGET : On verra dans les prochains débats qui vont venir sur la table. On aura d'autres débats que le TGV, dans pas longtemps par exemple ce sera le prolongement de la voie de contournement et je crois qu'on aura quelques soucis aussi à se faire. On aura d'autres débats à l'Agglomération et là également vous aurez des positions à défendre qui seront peut-être un peu difficiles.

Mais ce n'est pas le débat de ce soir et je voudrais simplement vous dire que je trouve qu'il n'est pas possible d'être les otages de gens qui pensent que leurs idées sont plus justes que les réalités. En cette matière-là, les Bisontins ont été les otages, vous-même d'ailleurs puisque vous avez cédé à une démagogie politicienne et je crois que la politique de la Ville n'a pas à être au service d'une idéologie et que c'est très dommageable pour nous.

M. LE MAIRE : Mais Chère Madame BRANGET, vous devriez savoir que je ne suis l'otage de personne et que j'ai toujours dit, je ne vous demande pas de m'en donner acte, mais j'ai toujours dit que sur cette affaire-là je prendrais mes responsabilités et je crois l'avoir fait. J'ai toujours dit et je répète que je connais trop l'intérêt du TGV pour cette ville pour un seul instant le faire perdre à la Ville, je l'ai dit et je prendrai toutes mes responsabilités politiques comme j'ai toujours eu l'habitude de le faire depuis déjà 1983 quoi qu'il m'en coûte. Il ne restera rien de nous dans l'histoire mais je ne voudrais pas simplement que nous restions comme ceux qui ont fait perdre le TGV à Besançon parce que c'est ce qui arrivera et que beaucoup ici n'ont pas encore compris justement que si nous n'accélérons pas la cadence, nous le remettons en cause. Car lorsque l'on nous dit qu'on va faire une première tranche jusqu'à la gare Viotte, on ne dit pas que la deuxième tranche sera par la voie actuelle entre Besançon - Dole - Dijon et que ce projet-là les Européens n'en voudront pas, pas plus que les Suisses ! Mais il faut que je respecte aussi les règles que j'ai données, donc je ne refais pas le débat.

M. Franck MONNEUR : Je rebondis sur ce que disait il y a un instant M. POCHARD à propos d'un calicot qui se trouve au fond de la salle. Je crois qu'il est bon effectivement de rappeler qu'une assemblée républicaine comme la nôtre ne doit pas accueillir des manifestations visuelles qui peuvent entacher la sérénité du débat. Il me semble que c'est quand même très important, d'autant plus lorsque c'est porté par un pseudo-collectif, fruit-résultat d'alliances obscures politiques contre nature. C'est le premier point (rires). Je voudrais dire quand même que la séance de cette assemblée républicaine est publique, mais le public ne peut pas intervenir. Je ne vois pas pourquoi des signes visuels viendraient perturber la sérénité de notre débat, c'est la première chose.

La deuxième chose et ça sera très rapide, concerne la démocratie représentative dont on a beaucoup entendu parler depuis quelques instants et la démocratie participative. J'insisterai sur un point, M. le Maire se bat depuis un certain nombre d'années concernant le TGV en question et non pas depuis quelques semaines comme on l'a laissé entendre et je crois que la responsabilité effectivement des élus c'est d'écouter la population, M. le Maire avec son Conseil Municipal le fait, et ensuite c'est de prendre ses responsabilités, c'est de prendre des décisions qui vont dans le sens de l'intérêt général et dans l'intérêt de la collectivité. Et c'est ce qui est fait ici avec la majorité, en tout cas la majorité de la majorité.

M. LE MAIRE : C'est vrai que concernant la démocratie participative, je rappellerai qu'une de mes premières responsabilités, lorsqu'on dit que je n'écoute pas les Bisontins, en 1983 c'était justement de mettre en place les réunions dans les quartiers de la ville et que je suis celui qui a demandé que lors du programme de 1995 on crée des conseils de quartier. Donc les conseils de quartier, c'était une idée que j'avais développée à l'époque, sont maintenant remarquablement gérés par ma collègue et amie Françoise PRESSE. Donc par rapport à la démocratie participative, je pense qu'effectivement j'ai déjà donné et je continuerai à donner.

Par rapport au combat sur le TGV, Franck tu as raison de le dire, ça fait quand même quelques années que Paulette et moi-même nous nous battons. Elle pourrait le dire aussi bien que moi. A l'époque, elle s'occupait de l'intercommunalité, c'était l'époque de M. CHANTELAT, la gare TGV était à Rioz. Nous nous sommes battus pour la faire revenir à Devecey et ensuite à Auxon. Paulette et moi-même avons, le 14 juin 1999, pris une draine pour aller vérifier sur place quel était l'état de cette voie que je ne connaissais pas et c'est suite à cette visite que Paulette et moi-même, car nous avons toujours agi de concert les deux, et à l'époque avec Robert SCHWINT et Gérard BOICHON, nous avons demandé au Préfet de mettre en place ce que l'on appelle le «Y» maintenant. Je vous incite à reprendre les documents d'époque et vous verrez que ce «Y» n'y était pas. C'était donc déjà un combat que nous avons mené dès 1995 - 1996 - 1997 - 1998, ce n'est donc pas un combat nouveau.

M. Pascal BONNET : Ce sera rapide et a priori pas polémique. Je voudrais rappeler que Jean ROSSELOT avait parlé de travail sémantique lors d'une réunion d'agglomération et qu'il faut qu'on arrive à donner à cette gare dite d'Auxon un autre nom que gare d'Auxon, c'est une gare de Besançon Agglomération. Je voudrais également, et je pense que ça pourra clarifier beaucoup de choses et faire entendre aux Bisontins à quel point ils ont intérêt à avoir une gare d'agglomération articulée avec la Viotte, souligner qu'on a été un certain nombre peut-être à ne pas être assez vigilants sur la façon dont on a parlé de l'expression de cette consultation. Quand on dit et vous avez dit vous-même et d'autres dans l'opposition ont pu le dire aussi, 70 % favorables à la Viotte, non, 100 % favorables à la Viotte. Donc certains ne veulent que la Viotte et je crois qu'il faut vraiment bien préciser les choses.

M. LE MAIRE : Par rapport à la sémantique, nous en avons discuté, on n'en est pas encore à trouver le nom de la gare mais ça sera important quand même. J'ai déjà fait une proposition en réunion d'Agglomération, Monsieur ROSSELOT vous y étiez et vous vous souvenez certainement de la proposition que j'avais faite, c'est qu'il fallait marquer d'une part le caractère bisontin de cette gare en l'appelant Besançon et le caractère d'ouverture vers le monde en l'appelant peut-être Europe. Ça pourrait donc être peut-être Besançon - Europe ou Besançon Victor Hugo, pourquoi pas... Nous aurons le temps d'en rediscuter mais c'est vrai que Besançon-Auxon ça ne convient pas, je suis d'accord avec vous par rapport à cela.

Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER : Quelques réflexions. Je suis comme vous Monsieur ROSSELOT, j'avais cru comprendre que l'objet du travail ce soir était de redonner les informations et les positions du Maire de Besançon quant à la consultation, ce n'était pas de refaire le débat mais c'est un dossier tellement important que même vous, à un moment donné, vous étiez prêt à vous relancer dedans, si j'ai bien compris, parce que ce sont des dossiers tellement essentiels pour l'avenir de Besançon que je comprends que tout le monde ait envie de redonner ses positions et refaire l'histoire.

Ce qui me surprend beaucoup et que je trouve vraiment très intéressant, j'avoue que ça fait un moment que je n'avais pas pu assister aux séances du Conseil Municipal, c'est qu'en fin de compte, ce qui nous a occupés ce soir et qui me semble vraiment très important, c'est l'enjeu de la participation des habitants, la démocratie participative parce que c'est le mot à la mode. On voit bien qu'en même temps c'est essentiel pour tout le monde, tout le monde a envie que les gens, la population puissent s'exprimer sur les choses quotidiennes et sur l'aménagement du territoire, Eric ALAUZET avait complètement raison quand il disait que les gens ont envie de participer, ont envie de donner leurs positions et en même temps on voit bien que les méthodes telles qu'elles s'offrent à nous méritent largement d'être affinées. La loi, vous avez raison, Monsieur POCHARD, a clairement défini la place et le rôle des référendums qui ont effectivement capacité à trancher. Là le choix qui a été fait n'est pas le choix d'un référendum. Je crois que les choses ont toujours été dites très clairement, c'était une consultation mais en même temps je crois que très simplement ce que nous devons faire, et c'est là où nous serons effectivement des élus responsables politiques, c'est de bien se poser la question de savoir comment faire évoluer de façon stable cette volonté de démarche participative des habitants. J'ai, Monsieur ROSSELOT, écouté avec beaucoup d'intérêt le positionnement de chacun des rôles de consultation avec le rôle effectivement de la démocratique représentative, et de la démocratie participative et je crois que c'est des éléments qu'il nous faudra tous ensemble faire porter, faire avancer parce que c'est peut-être aussi comme ça qu'on rapprochera les Français de la politique et de la démocratie. C'est le premier point que je voulais aborder.

Après, j'ai entendu des formules que je trouve assez intéressantes. Si j'ai bien compris, il y aurait des élus complètement sourds parce qu'ils n'entendent pas la population, il y aurait des élus plus nobles parce qu'ils sont plus proches et parce qu'ils savent permettre que les gens donnent leurs positions. En tout cas, ce que j'ai vu dans le travail qui a été fait, c'est des élus qui tiennent leur parole. Premièrement, je ne pense pas que Jean-Louis FOUSSERET, le Maire de Besançon, ait été désavoué. Il a été élu en mars sur une position très claire quant au TGV, position qu'il a exposée pendant toute la campagne électorale, il

n'a pas changé de position. D'autre part, il a tenu sa promesse parce que tout simplement il y avait un accord politique qu'il a tenu dans le cadre de la mise en place de cette consultation, et troisièmement et je crois qu'il faut qu'on le dise aussi de façon très nette, il a entendu ce que disent les Bisontins, y compris en reprenant votre formule, Monsieur BONNET, que 100 % des Bisontins sont pour la gare Viotte, certains la gare Viotte tout seule et d'autres les deux. Et en fin de compte, c'est ça qui me semble important, qui a été dit dans cette consultation. Premièrement les gens savent, comprennent l'enjeu du TGV pour le développement de Besançon et de l'agglomération. D'autre part la véritable demande des Bisontins, c'est qu'il y ait le plus de TGV possible le plus près possible de chez eux. C'est bien dans ce sens qu'oeuvre Jean-Louis et je crois que ce sera un travail que nous aurons encore à faire tous ensemble, faire en sorte qu'il y ait le plus de TGV qui partent de la gare Viotte. Je n'ai pas pu, parce que j'avais d'autres responsabilités, assister à son entrevue avec M. GALLOIS mais j'ai fait le même travail auprès de Jean-Claude GAYSSOT.

Entre nous, qu'est-ce qui fera que la gare Viotte sera la gare principale, la gare essentielle ? Ce sera le nombre de voyageurs venant y prendre un train et le vrai travail, celui que nous réalisons actuellement, c'est faire en sorte que la gare Viotte soit complètement réaménagée, multimodale. La position claire de Jean-Louis et de l'équipe autour de lui a été celle-là et je crois qu'il faut qu'on l'entende.

Autre remarque que je voudrais faire, suite au reproche qui nous est fait de ne pas avoir été capables d'entendre ce que veulent les Bisontins. Mais cela fait combien d'années que nous nous battons sur ce point ? En tant que Conseillère Régionale, je me souviens lorsque je prenais la parole pour proposer d'utiliser la petite ligne existant entre Devecey et la gare Viotte, comme les conseillers me regardaient en se demandant de quoi je parlais ! Je savais que cette ligne-là allait pouvoir changer profondément l'utilisation du TGV, pas uniquement pour les Bisontins mais pour l'ensemble de la Région de Franche-Comté parce qu'à partir du moment où elle était réutilisée, remise en valeur, elle nous permettait d'amener les TGV à la gare Viotte. C'est bien ce que les Bisontins ont demandé et c'est ce que nous avons mis en place depuis quatre, cinq ans et obtenu pour être sûrs que la gare Viotte soit une gare TGV. Alors je crois qu'on ne peut pas dire que nous n'avons pas entendu les Bisontins. J'ai l'impression que nous les avons entendus même avant qu'ils ne se soient exprimés. On a cerné l'ensemble de la problématique régionale parce qu'en faisant cela, nous nous sommes bien battus pour que le TGV soit dans une logique de maillage du territoire, et ce mot-là je l'ai entendu de façon la plus proche dans certains mouvements politiques, qu'il ne soit pas un dispositif coupé du système, du réseau traditionnel. Ce dispositif, il y a trois ou quatre ans qu'on en a eu l'assurance mais cela faisait plus de dix ans que nous nous battons pour qu'il soit reconnu. En tout cas je n'ai pas l'impression que nous sommes des élus sourds, au contraire nous sommes des élus qui entendons la demande peut-être même avant qu'elle soit formulée.

Pour terminer, je crois qu'il faut vraiment qu'on soit tous très responsables. Le TGV est un enjeu pour la Ville de Besançon, pour l'agglomération et pour la région. Je souhaiterais, pour tous ceux qui ce soir ont voulu, et je le respecte complètement, dire en quoi la gare Viotte est essentielle, je crois qu'il faut que tous ensemble maintenant nous soyons convaincus que le vrai travail à faire ici, c'est un travail autour de l'aménagement de l'agglomération car la problématique de l'accueil du TGV, du nombre de destinations que les Bisontins et les gens de l'agglomération devront avoir, s'inscrit bien dans une logique d'agglomération. Nous avons la responsabilité de la construire dans une logique de développement durable et de développement économique.

M. LE MAIRE : Merci Paulette pour ces propos que je partage totalement.

M. Benoît CYPRIANI : Je voulais quand même rappeler que 70 % ont voté contre la gare d'Auxon quand même.

M. LE MAIRE : Tout le monde l'avait compris ça.

M. Benoît CYPRIANI : Oui mais on a tendance quand même chaque fois à dire que c'est 100 % pour la gare Viotte, que c'est 80 % pour le TGV mais c'est aussi 70 % contre la gare d'Auxon et on ne le répétera jamais assez parce que dans la bouche de ceux qui défendent la gare d'Auxon, on ne l'entend pas ce chiffre de 70 %, on ne le voit pas dans le journal BVV mais on ne l'entend pas non plus dans la bouche des défenseurs de la gare d'Auxon. Donc je le rappelle, 70 %.

Je ne résiste pas aussi à la tentation de résumer vos démarches actuelles par une petite homophonie qui pourrait servir d'exercice de diction : le Maire rame pour ramener des rames.

M. LE MAIRE : Le Maire rame mais quand on rame, il faut que tout le monde rame dans le même sens et qu'il n'y en ait pas qui s'évertue à faire des trous dans le bateau parce qu'alors le bateau coule et on coule tous ensemble, ça devient une galère ! Alors je le répète, vous l'avez bien entendu, il faut ramer tous ensemble à la même cadence, dans le même sens. Chacun comprendra ce qu'il veut.

M. Benoît CYPRIANI : Même si ce sont des efforts louables, ils sont d'un impact modéré par rapport à l'importance du sujet. Il faut quand même rappeler que nous allons, qu'on le veuille ou non et Mme de PALACCIO en est quand même une grande défenseuse ou défenderesse, vers une déréglementation du rail, c'est-à-dire qu'on le veuille ou non il y aurait ouverture à la concurrence du rail. Que vaudront les belles promesses de M. GALLOIS dans ce cadre ?

M. LE MAIRE : Ce ne sont pas des promesses mais un engagement ferme par écrit, pris en présence du Directeur de l'exploitation générale. D'ailleurs M. GALLOIS ne m'a pas répondu hier soir car il voulait vérifier la pertinence des propositions que nous avons affinées en sa présence. Je ne veux pas vous dire n'importe quoi car dans quelques années on me ressortira à moi ou à mon successeur, les lettres. Et je vous donne ma parole que c'est exactement ce que m'a dit Louis GALLOIS.

M. Benoît CYPRIANI : D'accord mais dans le cas d'une ouverture à la concurrence quand même, les cartes seront redistribuées et M. GALLOIS n'aura plus la même importance. Dans ce cas-là, je demande pourquoi s'il y a ouverture à la concurrence, les trains iraient à Viotte s'ils ont la possibilité de s'arrêter à Auxon ? Donc la gare d'Auxon c'est quand même, qu'on le veuille ou non, le risque de condamner la gare Viotte à l'avenir.

Je conclus juste en disant que deux gares c'est effectivement, à terme, le risque de la satellisation de Viotte avec Viotte pour les gares TER et Auxon pour les trains grandes lignes.

M. LE MAIRE : Ça ne peut pas être cela pour une raison très simple, c'est qu'il y a une chose sur laquelle on n'a jamais attiré beaucoup l'attention, c'est que la vraie gare betterave c'est lorsqu'il y a, et ça existe, une gare à la campagne et une autre gare en ville sans lien entre elles. A la limite, la gare de Dijon dont on a beaucoup parlé, qui sera peut-être à trois ou quatre kilomètres mais qui n'aura pas de liaison ferrée avec la gare centrale actuelle, ça risque d'être un vrai problème, alors que la gare que nous aurons nous ici, les gares que nous aurons ont un énorme avantage et ça personne n'en parle ou peu, c'est qu'elles seront reliées entre elles par la voie ferrée, il n'y aura pas de rupture de charges et les TER pourront même aller jusqu'à la gare d'Auxon. Et ça c'est une différence fondamentale, la gare d'Auxon serait une gare betterave s'il n'y avait pas ce lien avec la gare Viotte, il n'y aura pas la rupture de charge ou tout du moins pas aussi importante que celle évoquée par Eric ALAUZET.

Pour terminer, Eric ALAUZET intervient pour des mises en cause personnelles.

M. Éric ALAUZET : Juste un petit mot à Mme WEINMAN et à Mme BRANGET qui toutes les deux ont souhaité m'envoyer quelques petits coups de griffes. Tout d'abord à Mme WEINMAN qui s'offusquait qu'un Conseiller Régional ne pense pas aux gens de l'agglomération, je vous inviterais à regarder partout ce qui se passe en France, que tous les Conseillers Régionaux qu'ils soient verts, de droite ou de gauche, peu importe, que les Députés partout défendent les gares en centre-ville sauf exception. Un Conseiller Régional défend le passage de la gare au coeur de la capitale régionale bien entendu.

Et puis à Mme BRANGET qui est coutumière du fait, ça fait au moins trois, quatre fois déjà mais je vais finir par m'y faire. Je crois qu'il ne faut pas qualifier des collectifs de pseudo-collectifs et les propos de vos adversaires politiques de propos sous-tendus par l'idéologie parce qu'on n'ira pas très loin dans le débat avec ce type d'attaque.

Mme WEINMAN : Comme vous êtes quand même soucieux en tant qu' élu municipal ou régional de la gestion des finances publiques, votre interrogation par rapport au coût, je l'ai entendue comme la plupart des gens ici mais derrière cette interrogation-là il faut s'en poser une autre : combien ça nous rapportera quand le TGV passera à Besançon et économiquement ? Vous nous parlez souvent d'économie durable, moi rien que pour ça j'y crois.

M. LE MAIRE : Vous savez qu'en terme de taxe professionnelle aux alentours de la gare d'Auxon, on l'évalue à 600 MF, c'est le chiffre qui est souvent avancé.

Je vous remercie pour la qualité du débat, c'est bien. Il fallait qu'il ait lieu. Je ne suis pas sûr qu'on ait convaincu grand monde mais chacun a pu réexprimer ses positions et j'ai bien noté quand même les soutiens de Jean ROSSELOT et de Marcel POCHARD».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 14 janvier 2002.